

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE  
COMTÉ DES LAURENTIDES

Municipalité de  
Ste-Lucie des Laurentides

07 JAN. 2019

### AVIS PUBLIC

#### **Modification au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides**

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil des maires de la MRC des Laurentides a adopté, lors de sa séance tenue en date du 15 mars 2018, un projet de règlement ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement révisé **afin de créer une nouvelle aire d'affectation Résidentielle et de récréation à même l'aire d'affectation Forestière et de conservation sur le territoire de la municipalité de La Minerve, et ce, aux fins de permettre la réalisation du projet de développement Nominerve.**

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance d'une copie de ce projet de règlement, de la résolution par laquelle il a été adopté et du document sur la nature des modifications que la municipalité de La Minerve devra effectuer à son plan et à sa réglementation d'urbanisme advenant l'adoption de la modification au schéma. Ces documents sont disponibles au bureau de la MRC des Laurentides, sur son site Internet ([www.mrc laurentides.qc.ca](http://www.mrc laurentides.qc.ca)), de même qu'au bureau de la municipalité de La Minerve.

**Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu le 17 janvier 2019 à 18 h 30, en la salle Ronald Provost de la MRC des Laurentides, sise au 1255, chemin des Lacs, à Saint-Faustin-Lac-Carré.** Au cours de cette assemblée, la commission de consultation expliquera le projet de règlement de modification au schéma d'aménagement révisé et permettra aux citoyennes, citoyens et organismes d'exprimer leurs opinions et commentaires sur le sujet.

Donné à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 20 décembre 2018.



Isabelle Daoust, CPA, CGA  
Directrice générale adjointe et directrice des finances